Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le 30/01/2024
ID : 081-218101400-20240124-1992_DDMEDDONLI-AU

LAVAUR

DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Lavaur,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'offre faite par l'association L'Entraide vauréenne, du don de 81 ouvrages pour la médiathèque municipale Guiraude de Laurac, en soutient à sa politique d'acquisition de fonds documentaire et à la promotion de la lecture publique auprès du jeune public en difficulté.

Décide,

d'accepter le don de 81 ouvrages par l'association L'Entraide vauréenne.

Fait à Lavaur, le 24 janvier 2024

MAIRIE DE LAVAUR (81)

Le Maire

Bernard CARAYON

Mairie de Lavaur - BP 88 - 81503 LAVAUR Cedex - Tél. 05.63.83.12.20 - Fax. 05.63.41.42.89
E-mail : mairie@ville-lavaur.fr